APERÇU

CONVENTION COLLECTIVE DES EMPLOYÉS, TECHNICIENS ET AGENTS DE MAÎTRISE DU BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS (GUADELOUPE) DU 24 JUILLET 2008

RÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU AP **IDCC 3144** APERÇU APERÇI ERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU QU APERÇU TEXTEINTÉGRAL
ADEDOU ADEDOU ADEDOU ADEDOU ERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU A ÇU APERÇU APERÇU 19/10/2022 PERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU RÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU PERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU RÇU APERÇU ERÇU APERÇU APERÇU APERÇU Agrément **Legifrance** PERC PERÇU APERÇU

NetLEGIS - 26, rue de Londres 75009 PARIS / SAS au capital de 50.000€ / RCS Paris B 532 792 439 - www.legisocial.fr

APERÇU

APERÇU APERÇU APERÇU ALENÇO U APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU AF APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APER ÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU A APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APE ÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU A APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APE RÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU U APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU AP RÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU U APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU AF ERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU ÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU A PERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU ÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU A PERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU RÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU RÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇI APERÇU APERÇU

APERÇU APERÇU APERÇU ALENÇO ÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU A APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APER ÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU A APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APE RÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU J APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU AP RÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU U APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU AP ERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU Sommaire ÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU AP PERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU ÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU A PERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU RÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU PERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU RÇU APERÇU ERÇU APERÇU APERÇ APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU ALENÇO U APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU AF APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APER ÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU A APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APE ÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU A APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APE RÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU U APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU AP RÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU U APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU AF ERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU ÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU A PERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU ÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU A PERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU RÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU RÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇI APERÇU APERÇU

Titre ler Disposition	des employés, techniciens et agents ons généralestravail			ADERGU 1A
Titre III Classifica Chapitre III-1 (Chapitre III-2 F Titre IV Durée et d	tion et rémunération Classification èmunération organisation du travail Horaires de travail	APERÇO :	RCU AP	5 5 5 5
Chapitre IV-2 (Titre V Congés pa Titre VI Protection Titre VII Déplacen	Organisation du travail yés Autorisations d'absence Jours f I sociale nents	ériés	Δ. D. H. X. G. L.	
Chapitre VII-2 Section 1 Section 2	Déplacements des ETAM Déplacements des ETAM (hors Guadelou Déplacements inférieurs à 3 mois Déplacements supérieurs à 3 mois du contrat de travail	upe)	ERGU AP	
Mise à la retra Départ à la ret Dispositions co Titre IX Autres dis	te caracte car	APERÇU	APERÇU	
Annexe Textes Attachés Avenant du 7 j Textes Salaires	uin 2022 relatif aux salaires de base 1re d	embauche		
Accord du 21 r Accord du 13 r Accord du 16 j Accord du 20 j Accord du 3 de	nai 2014 relatif aux salaires minima au 1e nai 2015 relatif aux salaires minimaux au uin 2016 relatif aux salaires minimaux au uin 2018 relatif aux salaires de base 1re e cembre 2020 relatif aux salaires de base	er avril 2014 1er avril 2015 1er avril 2016 embauche au 1er janvier 2018 . e 1re embauche au 1er juillet 202	20	
Textes parus au JORF Nouveautés	nai 2022 relatif aux salaires de base 1re		AFERQU	JO-1 NV-1
Liste des sigles Liste thématique				SIG-1 THEM-1
QU APERÇO	ÇU APERÇU			APERÇU
				APERÇU /
	ADFRC	U APERY		
	ADERCII	APEKÇU	,	
	ADFRC	U APENY		
	ADEDCII	APERÇO	7	
ERÇU AFLIN	ERÇU APER	ÇU APEN	30	
APERÇU A	,	· DEDCII	APERÇU	APERÇU

APERÇU APERÇU APERÇU ALENÇO U APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU AF APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APER ÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU A APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APE ÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU A APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APE RÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU U APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU AP RÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU U APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU AF ERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU ÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU A PERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU ÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU A PERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU RÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU RÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇI APERÇU APERÇU

Convention collective des employés, techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et travaux publics (Guadeloupe) du 24 juillet 2008 = D C U

	Signatair	es	
Organisations patronales			FRBTPG;
Organisations patronales			SETPG. ADERCU A
		APER	FTC CGTG;
Organisations de salariés	APERÇU	A1	CTU;
SEDCII APEKUU			UGTG.
EKCO			A DERCU

Titre ler Dispositions générales

Article 1.1

En vigueur étendu

La présente convention collective régit en Guadeloupe les relations de travail entre:

- d'une part, les employeurs dont l'activité relève d'une des activités énumérées à l'article 1.2 ci-dessous, le centre de santé au travail de Guadeloupe et la caisse régionale de congés payés du bâtiment et des travaux publics des Antilles et de la Guyane françaises ;
- d'autre part, les employés, techniciens et agents de maîtrise qu'ils emploient à une activité bâtiment ou travaux publics, sur le territoire de la

Elle ne concerne pas les VRP, au sens de l'article L. 751-1 du code du travail, qui relèvent de la convention collective étendue du 3 octobre 1975, ni les travailleurs à domicile au sens de l'article L. 7311-3 du code du travail.

Elle engage toutes les organisations syndicales d'employeurs et de salariés adhérentes aux instances régionales l'ayant signée ou qui ultérieurement y adhéreraient ainsi que tous leurs adhérents exerçant leur activité sur le territoire de la Guadeloupe.

Article 1.2

En vigueur étendu

Le critère d'application de la présente convention est l'activité réelle exercée par l'entreprise, le code APE attribué par l'INSEE ne constituant à cet égard qu'une simple présomption.

Les activités visées sont :

21.06. Construction métallique.

Sont uniquement visés les ateliers de production et de montage d'ossatures métalliques pour le bâtiment (*).

24.03. Fabrication et installation de matériel aéraulique, thermique et frigorifique.

Sont visées les entreprises de fabrication et d'installation d'appareils de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air (*).

55.10. Travaux d'aménagement des terres et des eaux, voirie, parcs et jardins.

Sont visées pour partie les entreprises générales de bâtiment ; les entreprises de bâtiment ou de travaux publics effectuant des travaux d'aménagement des terres et des eaux, de VRD, de voirie, dans les parcs et jardins, notamment:

- exécution de travaux de voirie en zone urbaine ou rurale :
- petits travaux de voirie : VRD, chaussées pavées, bordures ; signalisation ;
- aménagement d'espaces verts : plantations ornementales (pelouses, abords des routes...), terrains de sport ;
- aménagement de terrains de culture, remise en état du sol : drainage, irrigation ; captage par puits ou autre ; curage de fossés ;
- exécution d'installations d'hygiène publique :
- réseaux d'adduction et de distribution d'eau et de fluides divers par canalisations sous pression ;
- réseaux d'évacuation des eaux usées et pluviales, égouts ;
- stations de pompage ;

APER APERCU

- stations d'épuration et de traitement des eaux usées ;
- abattoirs :
- stations de traitement des ordures ménagères.

55.11. Construction de lignes de transport d'électricité.

Sont visées les entreprises qui effectuent des travaux de construction de lignes de transport d'électricité, y compris les travaux d'installation et de montage de postes de transformation, d'armoires de distribution et de groupes électrogènes qui y sont liés (*):

- construction de lignes de très haute tension ;

- construction de réseaux haute et basse tension ;
- éclairage rural ;

APERGO

- lignes aériennes de traction électrique et caténaires ;
- canalisations électriques autres qu'aériennes ;
- construction de lignes pour courants faibles (télécommunications et centraux téléphoniques);
- lignes de distribution ;
- signalisation, éclairage public, techniques de protection ;
- chauffage de routes ou de pistes ;
- grands postes de transformation;
- centrales et installations industrielles de haute technicité.

55.12. Travaux d'infrastructure générale.

Sont visées les entreprises générales de bâtiment ; les entreprises qui effectuent des travaux d'infrastructure générale demandant le plus souvent une modification importante du sol ou destinés aux grandes communications, notamment:

- terrassement en grande masse;
- démolition ou abattage par procédés mécaniques, par explosif ou par fusion thermique...;
- construction et entretien de voies ferrées et de leurs structures annexes ;
- travaux en site maritime ou fluvial :
- dragage et déroctage ;
- battage de pieux et palplanches :
- travaux subaquatiques...;
- mise en place, au moyen d'engins flottants, d'éléments préfabriqués, en immersion ou en élévation;
- travaux souterrains :
- travaux de pose de canalisations à grande distance pour distribution de fluide, liquide, gazeux et de réseaux de canalisations industrielles.

55.13. Construction de chaussées.

Sont visées les entreprises effectuant des travaux de construction des chaussées de routes de liaison, de pistes d'aérodromes et de voies de circulation ou de stationnement assimilables à des routes dans les ensembles industriels ou commerciaux, publics ou privés, ainsi que les plates-formes spéciales pour terrains de sport :

- terrassement sous chaussée :
- construction des corps de chaussée :
- couche de surface (en enrobés avec mise en œuvre seule ou fabrication et mise en œuvre, asphaltes coulés, enduits superficiels...);
- mise en œuvre de revêtement en béton de ciment ;
- rabotage, rectification et reprofilage;
- travaux annexes (signalisation horizontale, barrières de sécurité...

55.20. Entreprises de forage, sondage, fondation spéciale.

Sont visées pour partie :

Les entreprises générales de bâtiment, les entreprises effectuant des travaux de:

- fondation et consolidation des sols par ouvrages interposés : pieux, puits, palplanches, caissons...;
- traitement des sols par :
- injection, congélation, parois moulées ;
- rabattement de nappe, béton immergé...;
- reconnaissance des sols : forages et sondages de toute nature et par tout procédé (y compris forages pétroliers) ;

Les entreprises de maçonnerie, de plâtrerie, de travaux en ciment, béton, béton armé pour le bâtiment : **APERÇU**

APERCU







APERÇU APERÇU APERÇU ALENÇO U APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU AF APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APER ÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU A APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APE ÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU A APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APE RÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU U APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU AP RÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU Liste thématique U APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU AF ERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU ÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU A PERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU ÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU A PERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU RÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU RÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇI APERÇU APERÇU

Theme	Titre		
Accident du travail	Prestations maladie (Convention collective des employés, techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et travaux publics (Guadeloupe) du 24 juillet 2008) Prestations maladie (Convention collective des employés, techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et travaux publics (Guadeloupe) du 24 juillet 2008) Incidence de la maladie ou de l'accident sur le contrat de travail (Convention collective des employés, techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et travaux publics (Guadeloupe) du 24 juillet 2008) Champ d'application territorial (Convention collective des employés, techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et travaux publics (Guadeloupe) du 24 juillet 2008) Champ professionnel d'application (Convention collective des employés, techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et travaux publics (Guadeloupe) du 24 juillet 2008) Congés payés (Convention collective des employés, techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et travaux publics (Guadeloupe) du 24 juillet 2008)		
A DERCL			
Arrêt de travail, Maladie			
Champ		Article 1.	
d'application	Champ professionnel d'application (Convention collective des employés, techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et travaux publics (Guadeloupe) du 24 juillet 2008)	Article 1.2	
Congés annuels		Article 5.1	
Congés exceptionnels	Autorisations d'absence (Convention collective des employés, techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et travaux publics (Guadeloupe) du 24 juillet 2008)		
Démission	Durée du préavis en dehors de la période d'essai (Convention collective des employés, techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et travaux publics (Guadeloupe) du 24 juillet 2008)		
Harcèlement	Harcèlement (Convention collective des employés, techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et travaux pur (Guadeloupe) du 24 juillet 2008)		
ndemnités de icenciement	Montant de l'indemnité de licenciement (Convention collective des employés, techniciens et agents de maîtrisse bâtiment et travaux publics (Guadeloupe) du 24 juillet 2008)		
Alleny	Autorisations d'absence (Convention collective des employés, techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et travaux publics (Guadeloupe) du 24 juillet 2008)		
Matawaité Adamian	Maternité (Convention collective des employés, techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et travaux publica (Guadeloupe) du 24 juillet 2008)		
Maternité, Adoption	Paternité (Convention collective des employés, techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et travaux publics (Guadeloupe) du 24 juillet 2008)		
	Travail de nuit habituel (Convention collective des employés, techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et travaux publics (Guadeloupe) du 24 juillet 2008)		
Paternité	Paternité (Convention collective des employés, techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et travaux publics (Guadeloupe) du 24 juillet 2008)		
Période d'essai	Période d'essai (Convention collective des employés, techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et travaux publics (Guadeloupe) du 24 juillet 2008)		
Préavis en cas de rupture du contrat	Durée du préavis en dehors de la période d'essai (Convention collective des employés, techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et travaux publics (Guadeloupe) du 24 juillet 2008)		
de travail	Période d'essai (Convention collective des employés, techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et travaux publics (Guadeloupe) du 24 juillet 2008)		
Prime, Gratification,	Brevets d'invention (Convention collective des employés, techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et trave publics (Guadeloupe) du 24 juillet 2008)		
Treizieme mois	Prime de vacances (Convention collective des employés, techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et trava- publics (Guadeloupe) du 24 juillet 2008)		
APER			

9

8

APE Salaires

AP RÇU

PERÇU

ÇU

ÇU

RÇU

RÇU

ERÇU

ERÇU

PERÇ

RÇU

APERÇU

ERÇU

APER@Jegisocial

APERÇU APERÇU APERÇU ALENÇO U APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU AF APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APER ÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU A APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APE ÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU A APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APE RÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU U APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU AP RÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU Liste chronologique U APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU AF ERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU ÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU A PERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU ÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU A PERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU RÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU RÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇU APERÇI APERÇU APERÇU

2008-07-24 Convention collective des employés, techniciens et agents de maîtrise du 2013-04-11 Accord du 11 avril 2013 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2013 Accord salaires minima 2013 + primes (11 avril 2013) 2014-02-01 haitement et des travaux publics de la Guadeloupe (n° 3144) 2014-03-08 Arrêté du 20 janvier 2014 portant extension de la convention collective de bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe (n° 3144) 2014-03-08 Arrêté du 22 février 2014 portant extension d'un accord conclu dans le ca agent de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe (n° 3144) 2015-01-24 Accord du 21 mai 2014 relatif aux salaires minima au 1er avril 2014 2015-05-13 Accord du 13 mai 2015 relatif aux salaires minimaux au 1er avril 2015 2016-01-13 Arrêté du 8 janvier 2016 portant extension d'un accord conclu dans le ca agents de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guade 2016-06-16 Accord du 16 juin 2016 relatif aux salaires minimaux au 1er avril 2016 2017-01-13 Arrêté du 5 janvier 2017 portant extension d'un accord conclu dans le ca agent de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guade 2018-06-20 Accord du 20 juin 2018 relatif aux salaires de base 1re embauche au 1er Arrêté du 20 mars 2019 portant extension d'un accord conclu dans le ca agent de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guade 2019-03-27 Arrêté du 20 mars 2019 portant extension d'un accord conclu dans le ca agent de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guade 2020-12-03 Accord du 3 décembre 2020 relatif aux salaires de base 1re embauche au 2021-05-05 Arrêté du 20 mars 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cadra de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328) 2021-06-02 Arrêté du 19 mai 2021 portant extension d'un accord conclu dans le cadra de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328)		Pag		
Accord salaires mínima 2013 + primes (11 avril 2013) Arrêté du 20 janvier 2014 portant extension de la convention collective de bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe (n° 3144) 2014-03-08 Arrêté du 22 février 2014 portant extension d'un accord conclu dans le ca agent de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe (n° 3144) 2014-05-21 Accord du 21 mai 2014 relatif aux salaires minima au 1er avril 2014 Arrêté du 12 janvier 2015 portant extension d'un accord conclu dans le ca agents de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe (n° 3144) Arrêté du 12 janvier 2015 portant extension d'un accord conclu dans le ca agents de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe de dependances (n° 2328) Arrêté du 20 mars 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cade agent de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328) Arrêté du 20 mars 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cade travaux publics de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328) Arrêté du 20 mars 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cade travaux publics de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328) Arrêté du 20 mars 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cade travaux publics de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328) Arrêté du 20 mars 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cade travaux publics de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328) Arrêté du 19 mai 2021 portant extension d'un accord conclu dans le cade de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328)	timent et travaux publics (Guadeloupe) du 24 juillet 2008			
Accord salaires minima 2013 + primes (11 avril 2013) 2014-02-01 bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe (n° 3144) 2014-03-08 Arrêté du 22 février 2014 portant extension d'un accord conclu dans le ca agent de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe (n° 3144) 2014-05-21 Accord du 21 mai 2014 relatif aux salaires minima au 1er avril 2014 2015-01-24 Arrêté du 12 janvier 2015 portant extension d'un accord conclu dans le ca agents de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe (n° 3144) 2015-05-13 Accord du 13 mai 2015 relatif aux salaires minimaux au 1er avril 2015 2016-01-13 Arrêté du 8 janvier 2016 portant extension d'un accord conclu dans le cadagents de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe (n° 3144) 2016-06-16 Accord du 16 juin 2016 relatif aux salaires minimaux au 1er avril 2016 2017-01-13 Arrêté du 5 janvier 2017 portant extension d'un accord conclu dans le cadagent de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe (n° 2328) 2019-03-27 Arrêté du 20 mars 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cadagent de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328) 2021-05-05 Arrêté du 20 mars 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cadagent de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328) 2021-05-05 Arrêté du 20 mars 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cadagent de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328) 2021-06-02 Arrêté du 20 mars 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cadagent de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328) 2021-06-02 Arrêté du 20 mars 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cadagent de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe	APERGO	2		
bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe (n° 3144) 2014-03-08 Arrêté du 22 février 2014 portant extension d'un accord conclu dans le ca agent de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guade 2014-05-21 Accord du 21 mai 2014 relatif aux salaires minima au 1er avril 2014 Arrêté du 12 janvier 2015 portant extension d'un accord conclu dans le ca agents de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guade 2015-05-13 Accord du 13 mai 2015 relatif aux salaires minimaux au 1er avril 2015 2016-01-13 Arrêté du 8 janvier 2016 portant extension d'un accord conclu dans le ca agents de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guade 2016-06-16 Accord du 16 juin 2016 relatif aux salaires minimaux au 1er avril 2016 2017-01-13 Arrêté du 5 janvier 2017 portant extension d'un accord conclu dans le ca agent de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guade 2018-06-20 Accord du 20 juin 2018 relatif aux salaires de base 1re embauche au 1er 2019-02-16 Arrêté du 11 février 2019 portant extension d'un accord conclu dans le ca agent de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guade 2019-03-27 Arrêté du 20 mars 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cad travaux publics de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328) Accord du 3 décembre 2020 relatif aux salaires de base 1re embauche au 2021-05-05 Arrêté du 20 mars 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cad travaux publics de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328) Arrêté du 20 mars 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cad travaux publics de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328) Arrêté du 19 mai 2021 portant extension d'un accord conclu dans le cad travaux publics de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328)		NV		
agent de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guade 2014-05-21 Accord du 21 mai 2014 relatif aux salaires minima au 1er avril 2014 2015-01-24 Arrêté du 12 janvier 2015 portant extension d'un accord conclu dans le ca agents de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guade 2015-05-13 Accord du 13 mai 2015 relatif aux salaires minimaux au 1er avril 2015 2016-01-13 Arrêté du 8 janvier 2016 portant extension d'un accord conclu dans le ca agents de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guade 2016-06-16 Accord du 16 juin 2016 relatif aux salaires minimaux au 1er avril 2016 2017-01-13 Arrêté du 5 janvier 2017 portant extension d'un accord conclu dans le ca agent de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guade 2018-06-20 Accord du 20 juin 2018 relatif aux salaires de base 1re embauche au 1er 2019-02-16 Arrêté du 11 février 2019 portant extension d'un accord conclu dans le ca agent de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guade 2019-03-27 Arrêté du 20 mars 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cadravaux publics de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328) 2020-12-03 Accord du 3 décembre 2020 relatif aux salaires de base 1re embauche au 2021-05-05 Arrêté du 20 mars 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cadravaux publics de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328) Arrêté du 19 mai 2021 portant extension d'un accord conclu dans le cadravaux publics de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328) Arrêté du 19 mai 2021 portant extension d'un accord conclu dans le cadravaux publics de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328) Arrêté du 19 mai 2021 portant extension d'un accord conclu dans le cadravaux publics de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328)	1 Arrêté du 20 janvier 2014 portant extension de la convention collective des employés, techniciens et agents de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe (n° 3144)			
2015-01-24 Arrêté du 12 janvier 2015 portant extension d'un accord conclu dans le ca agents de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guac 2015-05-13 Accord du 13 mai 2015 relatif aux salaires minimaux au 1er avril 2015 Arrêté du 8 janvier 2016 portant extension d'un accord conclu dans le cac agents de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guac 2016-06-16 Accord du 16 juin 2016 relatif aux salaires minimaux au 1er avril 2016 Arrêté du 5 janvier 2017 portant extension d'un accord conclu dans le cac agent de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guade 2018-06-20 Accord du 20 juin 2018 relatif aux salaires de base 1re embauche au 1er 2019-02-16 Arrêté du 11 février 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cac agent de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guade 2019-03-27 Arrêté du 20 mars 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cac travaux publics de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328) 2020-12-03 Accord du 3 décembre 2020 relatif aux salaires de base 1re embauche au 2021-05-05 Arrêté du 20 mars 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cad travaux publics de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328) Arrêté du 19 mai 2021 portant extension d'un accord conclu dans le cad de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe	de la convention collective des employés, techniciens et pe (n° 3144)	JO		
2015-05-13 Accord du 13 mai 2015 relatif aux salaires minimaux au 1er avril 2015 2016-01-13 Arrêté du 8 janvier 2016 portant extension d'un accord conclu dans le cadagents de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guade 2016-06-16 Accord du 16 juin 2016 relatif aux salaires minimaux au 1er avril 2016 2017-01-13 Arrêté du 5 janvier 2017 portant extension d'un accord conclu dans le cadagent de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guade 2018-06-20 Accord du 20 juin 2018 relatif aux salaires de base 1re embauche au 1er 2019-02-16 Arrêté du 11 février 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cadagent de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guade 2019-03-27 Arrêté du 20 mars 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cadagent de maîtrise de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328) 2020-12-03 Accord du 3 décembre 2020 relatif aux salaires de base 1re embauche au 2021-05-05 Arrêté du 20 mars 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cadagent de maîtrise de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328) Arrêté du 20 mars 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cadagent de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe de dépendances (n° 2328) Arrêté du 19 mai 2021 portant extension d'un accord conclu dans le cadagent de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe	ADEDCI	1 2		
Arrêté du 8 janvier 2016 portant extension d'un accord conclu dans le cadagents de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guade 2016-06-16 Accord du 16 juin 2016 relatif aux salaires minimaux au 1er avril 2016 Arrêté du 5 janvier 2017 portant extension d'un accord conclu dans le cadagent de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guade 2018-06-20 Accord du 20 juin 2018 relatif aux salaires de base 1re embauche au 1er 2019-02-16 Arrêté du 11 février 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cadagent de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guade 2019-03-27 Arrêté du 20 mars 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cadagent de maîtrise de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328) 2020-12-03 Accord du 3 décembre 2020 relatif aux salaires de base 1re embauche au 2021-05-05 Arrêté du 20 mars 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cadagent de maîtrise de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328) Arrêté du 19 mai 2021 portant extension d'un accord conclu dans le cadagent de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe	de la convention collective des employés, techniciens et upe (n° 3144)	JO		
agents de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guade 2016-06-16 Accord du 16 juin 2016 relatif aux salaires minimaux au 1er avril 2016 Arrêté du 5 janvier 2017 portant extension d'un accord conclu dans le cac agent de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guade 2018-06-20 Accord du 20 juin 2018 relatif aux salaires de base 1re embauche au 1er 2019-02-16 Arrêté du 11 février 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cac agent de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guade 2019-03-27 Arrêté du 20 mars 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cac travaux publics de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328) 2020-12-03 Accord du 3 décembre 2020 relatif aux salaires de base 1re embauche au 2021-05-05 Arrêté du 20 mars 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cac travaux publics de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328) Arrêté du 19 mai 2021 portant extension d'un accord conclu dans le cadre de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe				
Arrêté du 5 janvier 2017 portant extension d'un accord conclu dans le cadagent de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guade 2018-06-20 Accord du 20 juin 2018 relatif aux salaires de base 1re embauche au 1er 2019-02-16 Arrêté du 11 février 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cadagent de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guade 2019-03-27 Arrêté du 20 mars 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cadatravaux publics de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328) 2020-12-03 Accord du 3 décembre 2020 relatif aux salaires de base 1re embauche au 2021-05-05 Arrêté du 20 mars 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cadatravaux publics de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328) Arrêté du 19 mai 2021 portant extension d'un accord conclu dans le cadade de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe	de la convention collective des employés, techniciens et upe (n° 3144)	JO		
2018-06-20 Accord du 20 juin 2018 relatif aux salaires de base 1re embauche au 1er 2019-02-16 Arrêté du 11 février 2019 portant extension d'un accord conclu dans le ca agent de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guade 2019-03-27 Arrêté du 20 mars 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cad travaux publics de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328) 2020-12-03 Accord du 3 décembre 2020 relatif aux salaires de base 1re embauche au 2021-05-05 Arrêté du 20 mars 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cad travaux publics de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328) 2021-06-02 Arrêté du 19 mai 2021 portant extension d'un accord conclu dans le cad de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe	APLINGS			
2018-06-20 Accord du 20 juin 2018 relatif aux salaires de base 1re embauche au 1er 2019-02-16 Arrêté du 11 février 2019 portant extension d'un accord conclu dans le ca agent de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guade 2019-03-27 Arrêté du 20 mars 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cad travaux publics de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328) 2020-12-03 Accord du 3 décembre 2020 relatif aux salaires de base 1re embauche au 2021-05-05 Arrêté du 20 mars 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cad travaux publics de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328) 2021-06-02 Arrêté du 19 mai 2021 portant extension d'un accord conclu dans le cad de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe				
agent de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guade 2019-03-27 Arrêté du 20 mars 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cad travaux publics de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328) 2020-12-03 Accord du 3 décembre 2020 relatif aux salaires de base 1re embauche au 2021-05-05 Arrêté du 20 mars 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cad travaux publics de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328) 2021-06-02 Arrêté du 19 mai 2021 portant extension d'un accord conclu dans le cadre de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe	vier 2018 / D = R			
travaux publics de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328) 2020-12-03 Accord du 3 décembre 2020 relatif aux salaires de base 1re embauche au 2021-05-05 Arrêté du 20 mars 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cad travaux publics de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328) 2021-06-02 Arrêté du 19 mai 2021 portant extension d'un accord conclu dans le cadre de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe				
2021-05-05 Arrêté du 20 mars 2019 portant extension d'un accord conclu dans le cadritravaux publics de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328) 2021-06-02 Arrêté du 19 mai 2021 portant extension d'un accord conclu dans le cadre de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe	de la convention collective des ouvriers du ball			
travaux publics de la Guadeloupe et dépendances (n° 2328) 2021-06-02 Arrêté du 19 mai 2021 portant extension d'un accord conclu dans le cadre de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe	er juillet 2020			
de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe	de la convention collective des ouvriers du bâte			
2022-05-12 Accord du 12 mai 2022 relatif aux salaires de base 1re embauche				
2022-06-07 Avenant du 7 juin 2022 relatif aux salaires de base 1re embauche	ADE			
Arrêté du 23 septembre 2022 portant extension d'un accord et d'un avena collective des employés, techniciens et agent de maîtrise (ETAM) du bâti				

ERÇU APERÇU APERÇU QU APERCU APERC ERÇU ÇU APE PERÇU RÇU AP PERÇU RÇU AF

APERÇU

ERÇU A

APER Legisocial